



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187939

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 892 133 984 R.C.S.

Siret : 892 133 984 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8428216-0

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T12730

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T12730

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ISODROME

500 RUE DES PETITS EYNARDS
26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

Téléphone : 07 69 88 65 60

Portable : 07 69 88 65 60

Site Internet :

E-mail : isodrome.contact@gmail.com

Responsabilité légale :
BAZNI YANIS GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/04/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.